

SUITE DE LA DISCUSSION DES CREDITS

La Chambre se forme en comité des crédits, sous la présidence de M. Johnston.

L'hon. M. STEWART: Je propose que le comité lève la séance et fasse rapport de l'état de la question.

L'hon. M. GUTHRIE: Quels crédits examinerons-nous ce soir?

Le très hon. MACKENZIE KING: Ceux des Affaires indiennes.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.

Reprise de la séance

Indiens de la Nouvelle-Ecosse, \$76,840.

L'hon. M. GUTHRIE: Je vois qu'il y a augmentation, pourquoi?

L'hon. M. STEWART: Il y a deux chefs d'augmentation; dans un cas, \$315 pour les augmentations régulières et, dans l'autre, \$3,000 pour les soins médicaux. Nous éprouvons beaucoup de difficultés à satisfaire les municipalités voisines de ces réserves et il nous faut dépenser plus d'argent pour les soins médicaux. Si mon honorable ami veut bien parcourir la liste, il verra plusieurs augmentations pour des soins médicaux et d'autres choses de ce genre.

(Le crédit est adopté.)

Indiens de l'île du Prince-Edouard, \$6,035.

L'hon. M. GUTHRIE: L'augmentation dans ce cas est-elle due à la même cause?

L'hon. M. STEWART: Dans un cas, l'argent est destiné à des secours et à des grains de semence; dans l'autre, il y a augmentation de \$300 pour les soins médicaux.

(Le crédit est adopté.)

Indiens d'Ontario et de Québec, \$274,003.02.

M. ROSS (Kingston): Il y a ici une diminution de \$12,745; les Indiens de Québec et d'Ontario doivent être en meilleure santé.

L'hon. M. STEWART: Nous demandons une somme additionnelle dans le budget supplémentaire.

L'hon. M. GUTHRIE: Cette diminution de \$12,745 est alors plus apparente que réelle?

L'hon. M. STEWART: Oui. Il y a une augmentation d'environ \$19,000 pour les soins médicaux et les hôpitaux dans la province d'Ontario, et une augmentation de \$26,725 pour des réparations aux routes, aux ponts et aux égouts. Les frais médicaux accusent une augmentation importante. Comme il arrive souvent quand les routes provinciales sont cons-

[L'hon. M. Bennett.]

truites dans les réserves, il nous faut dépenser beaucoup d'argent pour compléter le crédit provincial, qui est moins considérable cette année.

M. PETTIT: Comment ce crédit est-il partagé entre Ontario et Québec?

L'hon. M. STEWART: Il y a \$183,358 pour Ontario et \$91,645 pour Québec.

M. ROSS (Kingston): Combien d'argent se propose-t-on de dépenser à la réserve indienne de Deseronto?

L'hon. M. STEWART: Je ne puis pas fournir ce renseignement à mon honorable ami. Nous n'avons pas de totaux pour chaque réserve.

M. McGIBBON: Si le ministre a ce renseignement, voudrait-il me dire combien d'argent le Gouvernement a en fiducie pour les Indiens de Rama?

L'hon. M. STEWART: Nous n'avons pas les chiffres exacts, mais c'est environ \$40,000.

M. McGIBBON: Est-ce là tout leur argent?

L'hon. M. STEWART: Je ne savais pas que l'on me poserait cette question, mais je me procurerai ce renseignement pour mon honorable ami.

(Le crédit est adopté.)

Indiens.—Manitoba, Saskatchewan, Alberta, et Territoires du Nord-Ouest, \$775,657.

M. ADSHEAD: Le ministre aurait-il l'obligeance d'indiquer la somme attribuée à chaque province?

L'hon. M. STEWART: Manitoba, \$192,578; Saskatchewan, \$280,828; Alberta, \$204,640; territoire du Nord-Ouest, \$97,611.

(Le crédit est adopté.)

Indiens.—Colombie-Anglaise, \$350,970.

L'hon. M. GUTHRIE: Je comprends d'après le rapport adopté l'autre jour que la somme de \$100,000 suggérée par ce comité est en plus de cette somme?

L'hon. M. STEWART: Oui, c'est exact. Le rapport suggérait au Gouvernement de dépenser \$100,000 de plus pour les services supplémentaires aux hôpitaux, pour l'instruction, et ainsi de suite, ce montant sera l'année prochaine séparé du crédit de ce département.

L'hon. M. GUTHRIE: Ces \$100,000 sont pris sur l'argent qui appartient aux tribus indiennes mêmes?

L'hon. M. STEWART: Non, mais il sera voté par le Parlement.

(Le crédit est adopté.)